

Association syndicale libre de Brigode 5

Siège social : 330, avenue de Brigode – 59650 Villeneuve d'Ascq

Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale du 23/03/2017

Les comptes de l'année 2016 et le budget de l'année 2017 qui ont été arrêtés par le Conseil syndical en date du 13/01/2017 et qui vous sont communiqués, peuvent être complétés par les commentaires suivants.

Ils sont présentés dans les mêmes formes et méthodes que les années précédentes.

LES RESULTATS 2016 :

L'activité de notre association dégage un bénéfice de 5779.18€ après imputation de 20000€ de Provisions pour gros Travaux, ce résultat se décomposant en 3 groupes :

- l'activité proprement dite de l'Association dégage un bénéfice de 4986.41€,
- l'Union à laquelle nous reversons les cotisations appelées présente un compte nul,
- la Télédistribution présente un résultat de 793.13€.

Concernant l'activité principale, le bénéfice doit être analysé comme suit :

LES CHARGES

- Rubrique **Espaces verts** : les dépenses globales allouées ont été inférieures aux prévisions à hauteur de 4059€. La bonification a joué sur les dépenses d'élagage/abattage
- Rubrique **Voirie** : Le poste Voirie est largement bénéficiaire de 14011€, aucuns gros travaux de voirie n'ayant été engagés en 2016. Le poste d'Entretien de l'Environnement s'est cependant élevé à 5478€. Il s'agit pour l'essentiel des piquets de protection ainsi que de protections de boîtes électriques.
- La Rubrique **Réseaux** dont le budget était de 2000€ présente un solde déficitaire de 4325€, les travaux d'analyse de Réseaux ayant été plus importants que prévu.
- La rubrique **Sécurité** avait été dotée d'un budget de 5200€. VIGIE-VILLAGES a été repris en cours d'année par le groupe TORANN-FRANCE. Les dépenses ont été sensiblement moins élevées que prévues (2109€). Cela est peut-être dû à la mise en place d'une nouvelle gestion.
- Les **Frais de fonctionnement** de l'ASL ont atteint 7193€ en nette diminution par rapport à l'année précédente. A noter cependant des honoraires de contentieux pour 1894€ ainsi que des Frais d'Assemblée plus importants que ce qui avait été prévu. Le Pot de l'Amitié (916€) a rencontré un vif succès.
- Les **Impôts fonciers** évoluent très faiblement à 6517€, soit 1% de hausse sur 2015.
- 2 nouveautés 2016 :
 - o Une affectation plus générale des **Provisions pour Gros Tvx**
 - o La création d'une **Dot. pour Provisions s/Créances douteuses – NYDEL** à hauteur de 9188€. Il s'agit de la créance que nous avons sur NYDEL en tant que créancier chirographaire.
- La **Télédistribution** : La prestation de **TFC** a été conforme aux engagements pris.

LES PRODUITS

- Les cotisations représentent la quasi-totalité de nos recettes : 111480€.
- A cela s'ajoutent :
 - o Les frais de mutation des lots (750€)
 - o La participation d'ASL3 aux tontes de l'UNION (1723€)
 - o Les produits financiers et les cptes financiers débiteurs (4218€)
 - o Des produits exceptionnels (135€) soldant définitivement notre engagement financier vis-à-vis du Hameau 8.

LE BILAN :

- A l'ACTIF, l'ACTIF IMMOBILISE comprend le réseau de télédistribution en valeur d'acquisition moins la totalité de l'amortissement sur les 5 années.
Dans l'ACTIF CIRCULANT, de rares pénalités de retard au titre de la cotisation 2016.
Concernant NYDEL, nous n'avons gardé en compte que la cotisation de base 2016 pour laquelle nous sommes créanciers privilégiés.
Les disponibilités (hors charges à payer) s'élèvent 322583.20€. Quant aux comptes à terme, ils représentent 83150.24€
- Au PASSIF, les CAPITAUX PROPRES de l'Association résultent des excédents des exercices précédents cumulés au fil des ans. Ils constituent les « réserves » destinées à financer les travaux de tout genre. Vous noterez la réserve affectée à la « Provision pour gros travaux » est passée à 166000€.

LE BUDGET :

Le **Budget** fait apparaître pour le fonctionnement d'ASLB5 en 2017 un exercice bénéficiaire (10525€).

Le **Budget** se décompose ainsi en :

- une **cotisation identique à 2016 à 600€** pour une part à multiplier par 185.8 parts,
- un budget **des espaces verts** de 49620€,
- un budget **voierie** de 7500 dont 3000€ affectés aux travaux d'accès pour la fibre
- un budget **Réseaux** à 7200€
- un budget **Sécurité** de 3500€,
- **frais de fonctionnement** de 11650€ dont 6000€ au titre d'un éventuel contentieux
- une estimation de **l'impôt foncier** à 6700€.

Le budget prévoit également :

- une cotisation de 25€ par lot au titre de l'UNION
- une cotisation par lot concerné de 40€ au titre de la Télédistribution.

Je reste à la disposition de l'Assemblée pour lui apporter toute précision supplémentaire.

LE TRESORIER